

# communiqué

Vendredi 29 mars 2024

## Élaboration du Plan Local d'Urbanisme - HMB: 5 ateliers ludiques pour la phase d'élaboration !

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat Mobilités Bioclimatique (PLUi HMB) de l'Agglomération du Grand Annecy est entré dans sa **troisième et dernière phase d'élaboration : le règlement**.

Il s'agit de traduire très concrètement les grandes orientations du **Plan d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)**. À l'aide du zonage, le règlement fixe les règles d'utilisation des sols en matière de construction et d'aménagement. Il est complété par les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), qui précisent les objectifs de qualité architecturale, urbaine et paysagère des projets, et par les Programmes d'Orientations et d'Actions (POA) qui détaillent **les mesures nécessaires à la mise en œuvre des politiques d'habitat et de mobilités**.

MARDI <b>2</b> AVRIL 19h-21h30 EPAGNY METZ-TESSY (Le Trait d'Union)	MERCREDI <b>3</b> AVRIL 19h-21h30 ALBY-SUR-CHÉREAN (Salle Palimpatais)	MARDI <b>9</b> AVRIL 19h-21h30 DUNINGT (Charles Polland)	MARDI <b>16</b> AVRIL 19h-21h30 ANNECY (Impérial salle Europe)	MERCREDI <b>17</b> AVRIL 19h-21h30 SART-MARTIN- BELLEVUE (Salle polyvalente)
---	--	---	--	--

Ateliers ouverts à tous,  
sur inscription  
[www.grandannecy-plui.fr](http://www.grandannecy-plui.fr)

**PLUi:** Urbanisme  
Habitat  
Mobilités  
— bioclimatique

L'Agglomération du Grand Annecy construit son Plan local d'urbanisme Intercommunal (PLUi) Habitat Mobilités Bioclimatique qui encadrera l'aménagement et le développement du territoire et fixera les règles générales d'utilisation du sol.

Cette troisième étape d'élaboration du PLUi-HMB suit un cheminement réglementaire parfois complexe. Pour permettre à chacun de mieux en saisir les principes et les enjeux, **l'Agglomération du Grand Annecy organise 5 ateliers ludiques en avril 2024**.

Selon une formule participative à la fois originale et innovante, ces ateliers à vocation pédagogique visent à expliquer, par la pratique, comment traduire les orientations du PADD sur le territoire. Une sorte d'**invitation dans les « coulisses »** de l'élaboration du PLUi-HMB !

Contact presse

## Rendez-vous... autour d'un plateau de jeu !

En point d'orgue de chaque soirée, **les participants seront ainsi réunis autour d'un plateau de jeu illustrant un territoire fictif.**

Leur objectif : répondre aux besoins de développement urbain de ce territoire et de ses habitants (logements et activités économiques), tout **en respectant les orientations du PADD.**

Munis de jetons à placer sur le territoire (logements, entreprises, espaces agricoles...), les participants seront, grâce à des cartes « actions », aux manettes du PLUi-HMB.



Ils pourront **tester l'application des différents outils** d'aménagement du territoire, **débatte de manière collective** de leur mise en œuvre, **appréhender les contraintes** qui s'imposent et **envisager les incidences** de leurs décisions pour le territoire...

En amont de ce temps d'appropriation interactif, **Christian Anselme, Vice-président du Grand Anancy en charge de l'aménagement des territoires et de la préservation des espaces naturels**, rappellera les grandes orientations fixées dans le cadre du PADD et présentera **les principes du futur règlement en cours d'élaboration** (nomenclature du zonage et grands principes règlementaires).

## A vous de jouer !

Pour permettre de jouer dans les meilleures conditions, le nombre de personnes sera limité. Les inscriptions sont ouvertes à tous, via [la plateforme de la concertation](#).

Les réunions se dérouleront de 19h à 21h30 et auront lieu :

- Mardi 2 avril – Épagny-Metz-Tessy– Le trait d'Union
- Mercredi 3 avril – Alby-sur-Chéran – Salle Plaimpalais
- Mardi 9 avril – Duingt – Charles Polliand
- Mardi 16 avril – Anancy – Centre de Congrès Impérial – Grand Anancy (salle de l'Europe)
- Mercredi 17 avril – Saint-Martin-Bellevue – Salle polyvalente

## Contact presse

## Aménager un territoire respectueux de son environnement et de ses habitants

L'Agglomération du Grand Anancy construit son Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat Mobilités Bioclimatique qui encadrera l'aménagement et le développement du territoire et fixera les règles générales d'utilisation des sols. Ce PLUi-HMB s'appuie sur un Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) organisé autour de 3 grands axes et de 15 orientations. Largement concerté depuis 2021, approuvé en 2023, il acte un véritable changement de modèle pour répondre à l'urgence du dérèglement climatique, autour de 15 orientations, rassemblées en 3 axes :

- Apaiser notre territoire en créant les conditions d'un aménagement et d'un développement soutenable répondant aux enjeux humains et bioclimatiques
- Ancrer nos modes d'aménagement et de développement dans un cycle sobre et vertueux pour préserver nos ressources à long terme
- Piloter un développement économique, agricole et touristique responsable et durable

